

Fédération Française de Pêche Sportive au Coup
GROUPEMENT NATIONAL CARPE
PROCES VERBAL
De L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 21 JANVIER 2007

DEBUT DE LA SEANCE 15H00

Ont été dûment convoqués :

Tous les licenciés du GN Carpe, tous les Présidents des Groupements Régionaux
L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Frank VOLLE Président du Groupement National.

Sont représentées les Régions :

Alsace - Auvergne - Centre - Ile de France - Lorraine - Midi Pyrénées - Nord Pas de Calais - Pays de Loire - Picardie - Poitou Charente - Rhône Alpes.

Représentant un total de délégués de 25 voix.

Le quorum étant de 21 voix, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée ouverte.

Frank Volle, remercie M. Jacques GOUPIL représentant et Trésorier de la FFPSC et les personnes présentes.

Examen des points soumis à l'ordre du jour :

1) RAPPORT MORAL

Frank Volle fait lecture de son bilan moral 2006 :

- *Préparation et organisation de l'Assemblée Générale de Cournon d'Auvergne*
- *Présence à l'Assemblée Générale de la région Bourgogne*
- *Réunions de préparation pour le Forum de Montluçon*
- *Le 13 Février rencontre avec Claude Roustan Président de l'UNPF, et Philippe LAGABBE Président de l'UNCM.*
- *Les 18 et 19 Février Forum de Montluçon record du nombre d'entrée avec 9500 Personnes. Frank VOLLE en profite pour remercier tous les bénévoles qui ont oeuvré pour ce forum.*
- *Rencontre avec les organisateurs du "Carpitaly" afin de définir des dates et d'éviter le chevauchement de nos 2 salons*
- *Rencontre avec le président de l'AAPPMA de Vioreau et l'équipe d'organisation pour finaliser les Championnats des Jeunes.*
- *Rencontre avec le club de Montluçon afin de faire un compte rendu du Forum*
- *Comité Directeur les 1 et 2 avril à Montluçon (Allier Auvergne)*
- *Présence aux Manches Qualificatives de la région Rhône-Alpes*
- *Présence au 1er Salon de Picardie organisé par le club l'EDEN CARP CLUB 02.*
- *Match France / Italie sur le Lac de la Cazine*
- *1 et 2 Juillet rencontre avec les organisateurs des Finales des Championnats*
- *Présence pour la clôture des Manches qualificatives Languedoc Roussillon*
- *Du 1 au 9 septembre, Championnats de France Seniors en Midi Pyrénées (Lac de LAOUZAS et la rivière AGOUT)*
- *Du 8 au 15 septembre Jeux Mondiaux de la pêche au Portugal.*
- *Comité Directeur les 21 et 22 octobre à Hauterives (Drôme RA)*
- *Comité Directeur le 9 décembre à Ecully (Rhône RA)*

Le rapport est soumis au vote :

Le rapport moral est voté à l'unanimité. Le rapport est adopté.

2) BILAN FINANCIER

Wilfried OLIVIER fait lecture du bilan financier qui laisse apparaître un excédent de résultat. Il regrette l'absence des commissaires aux comptes, et souligne que tous les comptes seront vérifiés et contrôlés par les commissaires aux comptes de la FFPSC.

Le rapport est soumis au vote :

L'Assemblée donne quitus au trésorier à l'unanimité, dans la mesure où les comptes seront vérifiés par les commissaires aux comptes de la FFPSC lors de son Assemblée Générale.

3) LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES 2006 :

Philippe DELACROIX n'étant pas présent, Frank VOLLE fait un rapide bilan des Championnats des Jeunes 2006.

L'édition 2006 a accueilli 52 équipes de jeunes venus de toute la France, la plus jeune des compétiteurs était une compétitrice : JULIE, 8 ans, pleine d'énergie et une belle réussite avec son frère Nicolas.

Les vainqueurs de cette édition sont :

Pour les moins de 15 ans: Equipe BOHN Quentin / BOHN Dorhyan 118.120 KG

Pour les moins de 17 ans: Equipe LIACHENKO Stelvio / FRECHOU Arnaud 82.410 KG sponsor NASH TEAM

Pour les moins de 20 ans: Equipe: DE ALMEIDA Jonathan / BATISSE Damien 69.360 kg

Un immense remerciement à l'ensemble des personnes qui ont œuvré pendant des mois pour cette compétition

- Mr LUBERT maire de Joué sur Erdre pour la mise à disposition de la salle et du terrain communal
- Un clin d'œil aux commerçants de Joué pour leur gentillesse et leur disponibilité.
- Mr MOREAU maire de LA MEILLERAIE pour la possibilité d'utilisation des locaux du terrain de sports.
- Mr CHEVALIER conseiller général, pour l'aide du conseil général à la réalisation de notre manifestation.
- l'ensemble des personnes de l'APPMA de VIOREAU, et son président Bernard HAMON.
- A Laurent RICHARD et son Club les « Bipeurs fous ».
- Sans oublier l'équipe qui a fonctionné pendant des mois pour cette réussite : Alain, Elie, Dominique, Daniel, Bernard, Jean-François, Laurence, Fabienne et tous les membres du GN présents.

Et beaucoup de petits détails qui donnent à la compétition sa saveur, ses peurs et aussi ses moments inoubliables.

4) LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS 2006 :

Jean-François BAUDOUI fait lecture du rapport des 2 manches finales des Championnats seniors 2006.

Après le championnat de France 2005, lors de l'assemblée générale de COURNON d'Auvergne, il fut décidé d'organiser le C.D.F 2006 en regroupant les deux manches sur une semaine et sur deux sites rapprochés.

La région Midi-Pyrénées étant la seule candidate, c'est à elle que fut confiée l'organisation.

C'est avec le concours du club local AMOUR CARPE 81, épaulé efficacement par le club de pêche de l'ALBAREDE que le GR Midi-Pyrénées s'est lancé dans l'aventure. D'autres clubs de la région ont aidé et je les remercie : Le Club Carpe du Confluent de Pierre FALGA, le Club « Lance Bouillettes » de Gérard CHAUBERT, « Génération Carpe 2000 » de Jean-Luc GESTEDE qui fournirent commissaires, bénévoles, ainsi que leurs logistiques.

Les deux sites choisis étaient la rivière de l'AGOUT et le lac du LAOUZAS distants de 80 km.

Jacques MARTINEZ Président du Club Amour Carpe 81 prit en charge les démarches auprès des riverains de l'AGOUT (presque autant que de postes !!!)

Gilles BIRBES, secrétaire s'occupa de toutes les démarches administratives, pêche de nuit, subventions, rapport avec le GN, publicités, etc.

Dès janvier, les postes possibles furent recensés et le nettoyage commença, un travail de titan dans cette rivière abandonnée des pêcheurs depuis des années. Un grand merci à Eric BOSC et son club pour leur aide.

En juin, préparation de l'épreuve et mise en place de l'intendance, René BLANC de MOISSAC se propose en cuisine sur la 1^o manche, Jean-Marie SENEGAS prend le relais au LAOUZAS. Dominique BIGOT prend la responsabilité des commissaires. Fernand et François DE CASTRO gèreront l'informatique. Eric BOSC la logistique.

En août, deuxième nettoyage des postes sur l'AGOUT, c'est de nouveau la jungle !!! Heureusement le niveau d'eau du LAOUZAS, n'est pas à son maximum, ce qui facilite la tâche, je passe sur un tas de boulots imperceptibles mais si utiles (fabrication des panneaux pour les postes et la signalétique) enfin le 29 août, le piquetage sur la rivière, et installation du PC central, et des PC annexes, gros travail de signalisation et de balisage.

Le 30 août, Lucien WAGNER accueille et pointe les équipes avec l'aide du garde pêche Robert NUNES.

Le 1 septembre, repas d'ouverture, à la salle des fêtes de l'ALBAREDE, allocution des élus, et minute de silence pour Henry HERMET Président de la fédération de Pêche du Tarn, et notre ami carpiste Alain dit "NOUNOURS" ex Champion de France.

Le samedi 2 septembre, à 7h00 tirage au sort et départ de la compétition, très vite les prises se succèdent et les commissaires sont submergés d'appels, des poissons de petites tailles, mais très nombreux et mordeurs. Un concurrent se blesse avec un hameçon, un décès force une équipe à abandonner. Le poste 6 se détache rapidement et conservera la tête jusqu'au bout. Les pêcheurs et les commissaires finissent sur les rotules.

Devant l'impossibilité de communiquer par radio, l'organisation décide d'acheter quatre téléphones portables, ainsi les pêcheurs des trois secteurs n'ont qu'un seul numéro à composer.

Le lundi 4 septembre, une équipe part baliser les postes au LAOUZAS. Beaucoup de travail pour Fernand et Françoise, qui doivent saisir toutes les prises et ne feront aucune erreur " Bravo".

Le mardi 5 septembre, fin de la première manche, remise du classement et départ pour le LAOUZAS.

Le mercredi 6 septembre, le matin, repérage des postes. A 14h30, tirage au sort, puis départ sur les postes. Une dizaine d'équipes sont emmenées sur les îles grâce aux bateaux de la base de loisirs du LAOUZAS, de la fédération de pêche, et du club de l'Albarède. Evidemment, la pêche s'avère plus difficile et les commissaires peuvent enfin respirer un peu (et cueillir des cèpes).

Toute l'épreuve se déroule sous un soleil comme seule Midi-Pyrénées peut offrir mais est ternie par le comportement de 2 équipes qui n'hésitent pas à tricher, en se cédant du poisson, ils sont exclus immédiatement de l'épreuve.

Bravo au Capitaine et au Président de la région concernée qui n'ont pas hésité à les dénoncer.

Enfin le samedi 9 septembre, fin de l'épreuve, remise du classement final à la salle des fêtes de NAGES, et lunch de clôture.

Merci à tous ceux qui nous ont épaulés pendant ces 8 jours, les bénévoles, les élus, les membres du GN, les maires des différentes communes, la base de loisirs de Rieux MONTAGNES et tous ceux qui ont contribué à faire de cette édition, une réussite qui restera sans nul doute, dans les mémoires.

Je tiens à attribuer une mention spéciale aux trois chefs de secteurs, Jacques MARTINEZ, Didier GUILLOT et Pascal STIGNANI qui furent vraiment à la hauteur de la mission qui leurs avait été confiée durant toute la durée de la compétition.

Classement des Championnats 2006 individuel (Les 10 premiers)

- 1^{er} : CLAVERIA / FUSTER - OPTIMA BAIT'S - MIDI PYRENEE**
- 2^{ème} : BLANCHARD / HAMELIN - PAYS DE LOIRE**
- 3^{ème} : DINARD / JARDIN - PAYS DE LOIRE**
- 4^{ème} : GILLET / LEMEUNIER - BOUNTY HUNTER BAIT'S – CENTRE**
- 5^{ème} : MESNARD / DEVOIR- LANGUEDOC ROUSSILLON**
- 6^{ème} : GENTILE / MARSCHALL – SENSAS – LORRAINE**
- 7^{ème} : LEGROS / TURGIS – NORMANDIE**
- 8^{ème} : PETIJEAN / GRIMOUILLE- AUVERGNE**
- 9^{ème} : VOGT / CONCALVÈS – LORRAINE**
- 10^{ème} : FUHRY / WEISS - MATHIEU PÊCHE- ALSACE**

Classement par équipes Championnats 2006 :

- 1^{er} : LORRAINE**
- 2^{ème} : MIDI PYRENEE**
- 3^{ème} : PAYS DE LOIRE**
- 4^{ème} : CENTRE**
- 5^{ème} : RHONE ALPES**

- 6^{ème} : ALSACE
7^{ème} : NORMANDIE
8^{ème} : LANGUEDOC ROUSSILLON
9^{ème} : POITOU CHARENTE

**Applaudissements et félicitations des membres présents dans la salle.
Pas de vote**

5) LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2007 :

Jean-François BERTOLOTTI, Président de la Région Lorraine, expose l'état d'avancement de l'organisation des Manches Finales 2007, qui auront lieu du 31 août au 9 septembre 2007

Pour la « Manche rivière » sur la MEURTHE, toutes les autorisations ont été accordées.
Pour la « Manche lac » sur le plan d'eau de LONGEMER, il y a un accord de principe.
Les salles sont réservées, pour le repas d'ouverture, les tirages au sort, le repas de clôture et la remise des prix.
La distance entre les 2 sites est de 1H30 par autoroute (Gratuite)

6) EQUIPE CARPE FRANCE 2006:

Visionnage du diaporama des activités de l' Equipe Carpe France 2006

Jacques LACROUTE fait ensuite lecture du rapport moral de l'Equipe Carpe France pour la saison 2006

Janvier 2006: Participation au Salon de Cournon: Stand GN Carpe + stands sponsors ECF

Février 2006: Participation au Forum de Montluçon: Stand GN Carpe + Stands sponsors ECF

Avril 2006: séance d'entraînement de l' ECF à La Cazine (23)

Mai 2006: rencontre Internationale France / ITALIE 2006

Victoire en individuel:

- 1er) Emeric GAUVIN et Yann CUVELIER
- 2èmes) Guido et Massimo
- 3èmes) Patrick LHOMME et Jean-Luc LUCAS

Victoire équipe Jeunes:

- Kévin CARRICO et Alexandre RONCIERE

Victoire par équipe: 1ère) La France:

- Emeric GAUVIN et Yann CUVELIER
- Patrick LHOMME et Jean-Luc LUCAS
- Eric VOCANSON et Julien BERNARDOR
- Sébastien VIGUERIE et Nicolas TRIVES
- Alain LEDUC et Didier LOTH
- Capitaine: Christian LOGEAIS
- Manager: Jacques LACROUTE

Remerciements:

Christian PETIT, maire de la Commune de NOTH (23)

Jean-Paul FOURGEAUD, Président du Syndicat Mixte

Aimé DUBOIS, président et tous les membres du club « Cazinot'h' Carpe »

Laurence-Jean DEHAN, intendance et restauration

Frank VOLLE, président National du G N Carpe

Michel RAIX, président régional et tous les membres du G N Carpe présents

Juillet 2006: présence aux Championnats de France des Jeunes VIOREAU 2006

- Emeric GAUVIN
- Christian LOGEAIS
- Jacques LACROUTE

Septembre 2006: présence aux Championnats de France Seniors LAOUZAS 2006

- Christian LOGEAIS

- Jacques LACROUTE

Octobre 2006: Championnats du Monde de « Carp Fishing Portugal 2006 »

- Cérémonie d'ouverture des Jeux mondiaux à LISBONNE
- Epreuves pour les Championnats du Monde à MONTARGIL

Résultats:

- 1) Portugal
- 2) Serbie
- 3) Italie

L 'équipe Carpe France se classe à la 9^{ème} place

7) EQUIPE CARPE FRANCE 2007:

Proposition de Christian LOGEAIS, Capitaine, soumise au Comité Directeur du GN Carpe en session le 20 janvier. Proposition : validé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur élus :

- **Frédéric BLANCHARD et David HAMELIN**
- **Alain CLAVERIA et Serge FUSTER**
- **Pascal LEMEUNIER et Gilbert CHEVALIER**
- **Eric VOCANSON et Julien BERNARDOR**

Manifestations prévues en 2007:

- Janvier 2007: Salon de Cournon d'Auvergne (63)
- Février 2007: Salon de Nancy (54)
- Avril 2007: séance entraînement ECF
- Mai 2007: rencontre Internationale ITALIE / FRANCE 2007
- Juillet 2007: présence aux Championnats de France des Jeunes 2007
- Octobre 2007: Championnats du Monde en SERBIE (Belgrade) 2007.

Objectif prioritaire : Recherche et mise en place du sponsoring 2007 pour matériel, fournitures, vêtements et subventions ...

Plusieurs questions sont posées concernant l'ECF :

Qu'est qui a motivé le choix de ces équipes ?

Christian LOGEAIS répond à la question :

Alain CLAVERIA et Serge FUSTER, parce que 1^{er} cette année, et, 2 titres de Champions de France ne sont pas donnés à tout le monde.

Frédéric BLANCHARD et David HAMELIN parce qu'ils étaient eux aussi sur le podium cette année.

Eric VOCANSON et Julien BERNARDOR, ce sont des personnes qui ont un esprit d'équipe, ils ont eu, sur l'ensemble de leur présence en équipe de France, les résultats les plus constants, et enfin pour leur implication et leur travail dans le monde de la pêche associative.

Pascal LEMEUNIER et Gilbert CHEVALIER, parce que tous les deux font les Championnats depuis plusieurs années, et qu'ils ont fini respectivement 4^{ème} en 2006 pour l'un, et 2005 pour l'autre, que le nom de Pascal LEMEUNIER a fait l'unanimité lors de diverses discussions en Comité Directeur.

D'autres binômes ont également été contactés, entre autre, Yann CUVELIER et Emeric GAUVIN, mais ils n'ont pas souhaité réintégrer l'ECF...

Pourquoi l'ECF n'a-t-elle plus de sponsors officiels ?

Jacques LACROUTE répond à la question :

Avec Christian LOGEAIS, nous avons rencontré les sponsors de l'ECF qui ont souhaité mettre un terme à notre partenariat. Franck AMIAUD nous a expliqué le changement de politique commerciale de son entreprise et que l'orientation actuelle est plus tournée vers la pêche du carnassier et la pêche en mer et que la communication de l'entreprise AMIAUD, sera faite à l'export sans l' ECF.

Anita LIMON et Max NELET ont quant à eux, regretté le manque de résultats et le manque de communication sur leurs produits.

Jean-Marc LEBRETON constate lui, le manque de résultats de l'équipe et considère que les dernières décisions du G N Carpe ne permettent plus le partenariat. Ne souhaitant pas voir intégré en ECF une équipe

sponsorisée comme c'est le cas pour 2007.

Il est bien certain qu'un podium des pêcheurs de l'Équipe Carpe France aux Championnats du Monde aurait complètement changé la donne et le dialogue avec nos sponsors.

Pour ce qui est de la communication: pour chaque manifestation de l'Équipe Carpe France, j'ai passé des week-end entiers à rédiger des compte-rendu textes et photographiques qui ont été mis en ligne sur le site du GN Carpe, envoyés systématiquement à tous les magazines spécialisés (quatre articles complets diffusés dans Média Carpe et Carpe Record : chaque support étant maître de leurs diffusions) et adressés à nos trois sponsors. J'ai adressé après chaque manifestation de l'ECF, des mails aux pêcheurs de l' Équipe Carpe France pour qu'ils rédigent des articles plus "pêche" demandés par Anita LIMON, quasiment toujours resté sans réponses. J'ai à cette occasion constaté qu'au moins une des équipes a profité de sa présence en EFC, pour négocier directement son sponsoring avec la Société SHIMANO, ce qui est complètement hors contrat...

Pourquoi n'y a t'il pas un capitaine adjoint ?

Jacques LACROUTE et Frank VOLLE répondent : *Une personne de plus en ECF, ce sont des frais supplémentaires en déplacements, logements, etc.*

8) MODIFICATIONS DE STATUTS :

Frank VOLLE émet le souhait que : « Tout président de région élu en Assemblée Générale Régionale intègre le Comité Directeur » et propose que l'article des Statuts : « Titre VII Article 18 Alinéa a » soit modifié pour la phrase suivante : « Tout président de région élu par son Assemblée Régionale intègre le comité directeur d'office. »

Une petite précision est alors apportée par Mr Jacques Goupil sur les statuts, les seuls membres de droit sont les femmes, pour la parité et un médecin, et souligne, qu'actuellement le nombre de membres du CD, n'est pas encore de 20 membres comme prévu par les statuts. Il suffit de soumettre au vote le nom des personnes qui souhaitent intégrer le Comité Directeur.

Il est donc proposé la nomination de Philippe HUE (Président de la région Centre) et Michel RAIX (Président de la région Limousin) au Comité Directeur.

Leur candidature est soumise au vote :

Candidature de Philippe HUE vote POUR à l'unanimité. Philippe HUE intègre le CD

Candidature de Michel RAIX vote POUR à l'unanimité. Michel RAIX intègre le CD

Françoise De Castro se propose pour intégrer le Comité Directeur au nom de la parité. Seule candidate, elle intègre le Comité Directeur de droit.

9) MODIFICATION DU BUREAU & RESPONSABLES DE COMMISSIONS:

Conformément à l'article « 19 alinéa a » des statuts, le Comité Directeur a pourvu les postes vacants. Frank VOLLE présente la constitution du nouveau bureau exécutif et des responsables de commissions.

Président : Frank VOLLE

Vice-président : Denis CRESPI

Secrétaire : Fernand DE CASTRO

Secrétaire Adjoint : Miguel PETRISOT

Trésorier : Wilfried OLIVIER

Trésorier Adjoint : Didier MULLER

Responsable Commission Sportive : Lucien WAGNER

Responsable Commission Championnats de France Senior : Miguel PETRISOT

Responsable Commission Championnats de France des Jeunes : Jean Marie BURY

Responsable Commission Environnement, pêche de nuit: Fernand DE CASTRO

10) LOI SUR L'EAU :

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec Claude ROUSTANT (Président de l'UNPF), L'agence de l'eau, l'UNCM et le GN, afin de modifier la loi sur l'eau (LEMA) qui a été votée fin décembre à l'Assemblée Nationale.

Frank VOLLE lit les articles concernés :

. - Les articles L. 436-14 à L. 436-16 du code de l'environnement sont ainsi rédigés :

« Art. L. 436-14. - La commercialisation des poissons appartenant aux espèces inscrites sur la liste du 2° de l'article L. 432-10 est autorisée lorsqu'il est possible d'en justifier l'origine.

« Le fait de vendre ces poissons sans justifier de leur origine est puni de 3 750 euros d'amende.

« Art. L. 436-15. - Le fait, pour toute personne, de vendre le produit de sa pêche sans avoir la qualité de pêcheur professionnel en eau douce est puni de 3 750 Euros d'amende.

« Le fait d'acheter ou de commercialiser sciemment le produit de la pêche d'une personne n'ayant pas la qualité de pêcheur professionnel en eau douce est puni de la même peine.

« Art. L. 436-16. - Est puni d'une amende de 22 500 euros le fait :

« 1° De pêcher des espèces dont la liste est fixée par décret dans une zone ou à une période où leur pêche est interdite ;

« 2° D'utiliser pour la pêche de ces mêmes espèces tout engin, instrument ou appareil interdit ou de pratiquer tout mode de pêche interdit pour ces espèces ;

« 3° De détenir un engin, instrument ou appareil utilisable pour la pêche de ces mêmes espèces à une période et dans une zone ou à proximité immédiate d'une zone où leur pêche est interdite, à l'exclusion de ceux entreposés dans des locaux déclarés à l'autorité administrative ;

« 4° De vendre, mettre en vente, transporter, colporter ou acheter ces mêmes espèces, lorsqu'on les sait provenir d'actes de pêche effectués dans les conditions mentionnées au 1° ;

« 5° Pour un pêcheur amateur, de transporter vivantes les carpes de plus de 60 centimètres. »

II. - Après l'article L. 436-16 du même code, il est inséré un article L. 436-17 ainsi rédigé :

« Art. L. 436-17. - Les personnes physiques coupables d'une infraction visée aux articles L. 436-14, L. 436-15 ou L. 436-16 encourent la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit prévue à l'article 131-21 du code pénal. »

Une grande victoire pour le monde Carpiste.

Frank VOLLE tient à féliciter et remercier tous les acteurs qui ont participé de près ou de loin à la modification de cette loi.

11) 10^{ème} FORUM INTERNATIONAL DE LA CARPE DE MONTLUÇON 2008

La 10^{ème} édition du Forum de Montluçon se déroulera les 1 et 2 mars 2008, il a été décidé lors des précédents Comités Directeurs que **l'entrée du Forum 2008, sera GRATUITE pour les membres adhérents du GN Carpe.**

Confronté à la demande grandissante du nombre d'exposants et du nombre de visiteurs, il faudra certainement un nouveau chapiteau en 2008, ce qui va générer des coûts supplémentaires d'installations électriques, téléphoniques, etc.

Une étude est en cours pour comparer les prix de location d'une grande salle clefs en main, comme COURNON par exemple, et la salle Athanor additionnée des chapiteaux complémentaires...

Fin de séance à 18H00

Le Président
Frank VOLLE



Le Secrétaire de séance
Miguel Pétriot



Le Secrétaire
Fernand De Castro

